

Accompagnant éducatif et social

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

- % de taux de satisfaction 2023

-% de réussite au Diplôme d'État en 2023

-% de taux d'insertion en 2023

Diplôme

Diplôme d'état de niveau 3 Fiche RNCP 36004

Pré-requis

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation

Lieu de formation

IRDTS

6 rue Ernest Caveland Troubiran - 97300 CAYENNE

Durée

14 mois 568h de formation théorique 840h de formation pratique

Voie d'accès

Formation initiale Formation continue Apprentissage et contrat de professionnalisation VAE

Tarif et modalités de financement

Frais d'inscription : 310 €/an (pour l'année 2023/2024)

Coût de la formation (hors VAE):

Contactez-nous pour une demande de devis à contact@irdts.org

Le coût pédagogique peut être :

intégralement pris en charge par la CTG pour les personnes en poursuite d'étude ou pour les

Présentation

La formation vous prépare à un métier exigeant et gratifiant accessible sans exigence de diplômes. Elle comprend un apprentissage théorique et pratique permettant de développer des compétences solides et adapté aux réalités du terrain.

À travers des stages pratiques enrichissants et un encadrement personnalisé, vous serez armé(e) pour faire face aux défis variés que rencontrent les personnes en situation de fragilité.

Rejoignez-nous à l'IRDTS et devenez l'acteur du changement social dont notre société a tant besoin.

Les conditions d'admission

Il existe deux modalités d'accès à la formation :

- L'accès de droit : Sont admis de droit les personnes relevant de l'article 2 de l'arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat AES : à la suite du dépôt de leur dossier ils feront l'objet d'un entretien de positionnement.
- L'accès sur concours : Pour les autres candidats, la sélection se fait sur étude de dossier puis, pour les personnes retenues, une épreuve orale d'admission sera mise en place.

La formation

Objectifs

La formation des accompagnants éducatif et social dispensée à l'IRDTS vise à doter les stagiaires des compétences professionnelles inhérentes au métier et à les préparer au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. A l'issue de cette formation, les stagiaires devront être capable :

- Connaitre le contexte d'intervention de l'AES
- Etablir un lien avec l'équipe pluri-professionnelle et l'entourage de la personne
- ~ Veiller à l'hygiène, la santé et la sécurité de la personne
- Animer la vie sociale et citovenne
- Maintenir ou développer les capacités de la personne et répondre à ses besoins et attentes
- Aider et accompagner la personne dans la réalisation des actes de la vie courante

La formation théorique et pratique se décompose en cinq blocs de compétences :

- Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie auotidienne
- Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- Bloc 4: Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne





Accompagnant éducatif et social

demandeurs d'emploi - Aucune démarche à effectuer ;

- à la charge de l'employeur ou OPCO pour les salariés
- à la charge du salarié sans financement de l'employeur
- dans le cadre d'un contrat d'apprentissage à partir de la 2ème année

Formation théorique : 568 heures réparties en cinq domaines de formation :

DF 1 – Positionnement comme professionnel dans le champ social de l'action social

DF 2 – Accompagnement de la personne au quotidien et dans la proximité

DF 3 – La coopération avec l'ensemble des professionnels concernés

DF 4 – Participation à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

DF 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Formation pratique : 840 heures réparties comme suit : 1 stage de 12 semaines et 1 stage de 13 semaines.

Méthode pédagogique :

La pédagogie active de l'alternance intégrative, demande une forte implication des apprenants. Elle leur permet d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession.

L'équipe de formation de l'IRDTS vous accompagnent tout au long de votre formation en lien avec les institutions partenaires, établissements et structures sites qualifiants ainsi que des professionnels formateurs du travail social.

Modalités de certification : Elles sont définies par l'arrêté du 30 aout 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social et plus particulièrement dans l'annexe II du référentiel de certification.

Passerelles/dispenses/allégements

Pour plus d'information, contactez le responsable de formation Mme MITH Sandrina – sandrina mith@irdts.org

Handicap

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un aménagement de parcours de formation. Contactez le référent handicap Mme CANTAIS Hélène - referent.handicap@irdts.org

Date de création	2020
Date de dernière mise à jour :	Mai 2024
Version :	4

Pour nous contacter: IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 - Email: contact@irdts.org - www.irdts.org

